COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES

Extrait des décisions municipales

Séance ordinaire du 2 novembre 2026

Présidence	Emery Patrick
Présents	Hugentobler Sonia, Favre Grégoire, Favre Sandra, Galley Roland, Jordan Pierre et Randin Philippe
Secrétaire	Pasteris Valérie
Lieu	Salle de Municipalité
Début de la séance	16:00

Demande de soutien
de soutenir financièrement le comité d'organisation du Rallye FVJC 2027 à Savigny.

Etude intercommunale Patrimoine et Paysage de l'habitat dispersé du Jorat
de confirmer à Esplanade Aménagement SA, le rapport de l'étude intercommunale et le questionnaire préliminaire.

Invitations
de déléguer M. Philippe Randin à l'assemblée générale de la Paroisse du Jorat en novembre 2026 à Carrouge.
de déléguer Mme Sandra Favre à l'invitation de Lausanne Région en décembre 2026.

CAMAC 252151 / Dondeynaz François et Kendzierski Ophélie
de délivrer le permis de construire pour l'assainissement énergétique du bâtiment ECA 1113 par la pose d'une isolation périphérique, installation de panneaux photovoltaïques en toiture, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, le remplacement à l'identique des fenêtres existantes et remplacement du chauffage existant par une pompe à chaleur avec une sonde géothermique.

CAMAC 249752 / Champ de Plan SA - Pharmacie du Jorat
de délivrer le permis d'utiliser suite à l'installation d'un module extérieur PAC pour climatisation de confort dans la Pharmacie du Jorat.
Personne exclue de la décision, se récuse : Emery Patrick, en tant que Président de Champ de Plan SA

CAMAC 191816 / Misenvaleur SA
d'autoriser, sous réserve de la validation par l'UPSA, le futur locataire d'un box à effectuer une activité d'atelier-garage.
de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser pour un bâtiment de 40 boxes de stockage à Carrouge.

CAMAC 244365 / Mazreku Bekim et Besim
de valider l'échantillon de tuile Glasser Ceramic Joran noire.

CAMAC 249951 / Randin Philippe et Mireille
de délivrer le permis d'utiliser suite au remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur avec sonde géothermique à Mézières.
Personne exclue de la décision, se récuse : Randin Philippe

CAMAC 236516 / Pittet Feu Pascal et Mary Claude
de délivrer le permis d'habiter/d'utiliser suite à la rénovation de la toiture de leur immeuble sis à Mézières.

CAMAC 203786 / Pellet Pascal et Marion
de délivrer le permis d'utiliser suite à la création d'une terrasse de 25 m2 en pavés et le remplacement des revêtements dans les zones de cheminement.

Parcelle N°362
de valider l'échantillon gris ardoise de la maque JamesHardie pour le matériau extérieur prévu en façade.

Fuite d'eau à la Louchyre (entre Carrouge et Vucherens)
tenant compte de l'impact de la fuite d'eau sur le champ, fraichement semé, de valider le versement d'un dédommagement à l'agriculteur concerné.

Station de pompage Cul des Bois et du Borgeau
de valider l'offre reçue pour une installation de télé-alarme, dans les deux stations.

Nonagénaires
de fêter deux habitants de la Commune ayant 90 ans en novembre 2026.

Ordonnances pénales
de délivrer une ordonnance pénale à une habitante de Vucherens pour avoir déposé ses déchets (carton, verre, pet et alu) dans l'écopoint de Carrouge, en octobre 2026.
de délivrer une ordonnance pénale à un propriétaire de voiture qui s'est parqué sur la place de parc N°7 du parking du cimetière de Mézières à fin octobre 2026. Les places de parc N°7 à 11 sont mises à ban et sont réservées uniquement aux visiteurs du cimetière de Mézières.

POCAMA
de valider la demande N° LI5SRC-G64QAN déposée par la Fanfare du Jorat pour leurs soirées annuelles en janvier 2027, dans la Grande salle de Mézières.

Immeuble du Moulin à Ferlens
de ne pas donner suite à la proposition du prestataire en charge de la buanderie de l'immeuble et de conserver sa solution déjà mise en place.

Congélateur de Ferlens
d'accuser réception de la résiliation de la location d'un casier de 200 litres, au 31 décembre 2026.
d'adresser un contrat de location pour la reprise de ce casier au 1er janvier 2027.

WC des Maraîches
de répondre favorablement à la demande de l'UAPE Meli-Melo à Carrouge, pour obtenir une clé permettant l'accès aux toilettes des Maraîches. Ils se rendent deux après-midis par mois au canapé forestier des Maraîches dans le cadre de leur projet forêt avec des enfants de 1-2H.

Petit Collège de Mézières
de valider la proposition d'honoraires reçue d'un architecte pour la réalisation de travaux d'entretien - prestations et proposition d'honoraires.

Esserts communaux à Mézières
tenant compte de l'information de M. François Gilliéron que dès le 1er janvier 2027 il va louer son domaine à son fils David. De faire le bail à ferme agricole, avec le transfert des esserts attribués à M. François Gilliéron, à son fils David, à compter du 1er janvier 2027. Cette transmission a obtenu l'aval des autres agriculteurs de Mézières, lors de leur séance en début d'année 2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic	La Secrétaire
Emery Patrick	Pasteris Valérie